

J'ai remarqué dans le budget l'inscription d'un crédit de \$150,000 destiné au port de Victoria-Harbour et dans la naïveté de mon inexpérience de nouveau député, ignorant des subtilités de la politique, j'en avais conclu que le Gouvernement allait maintenir le crédit destiné au port de Victoria (C.-A.), quand, l'an dernier, on avait ouvert un crédit de \$60,000 pour les améliorations du port. Ayant des doutes, je pris sur moi de me renseigner auprès du ministre des Travaux publics.

La ville de Victoria m'avait demandé de m'assurer de l'existence réelle de ce crédit et, s'il existait réellement, de veiller à ce qu'il fût attribué à un nouvel outillage pour travaux de rochage. Je me transportai au ministère des Travaux publics, et comme le sous-ministre était en congé, je m'adressai à son assistant. Après lui avoir dit quelle circonscription je représentais, nous nous reportâmes à cet article spécial du budget. Par suite d'un malentendu étranger à notre bonne foi mutuelle, je me retirai convaincu que le crédit était destiné à Victoria (C.-A.)

L'hon. M. PUGSLEY: Et l'ayant vu mentionné trois fois plus que l'année dernière, vous en avez éprouvé du contentement?

M. BARNARD: Parfaitement.

L'hon. M. PUGSLEY: Vous pensiez que votre ville était la seule de ce nom au Canada?

M. BARNARD: Je ne soupçonnais pas tout d'abord qu'il s'agissait de Victoria-Harbour, sur la baie Georgienne, qui est, à ce que je crois, un nouveau port récemment établi. Je soumetts respectueusement qu'il serait à propos dans l'intérêt à la fois de Victoria (C.-A.), et d'un port qui porte le nom de Victoria-Harbour, dans le comté de King (N.-B.), que ce port de l'Ontario prit quelque autre nom, afin d'éviter toute confusion possible. Le sous-ministre suppléant m'a montré beaucoup d'égards, et sans la moindre intention de m'induire en erreur, m'a fait comprendre que si la société du port de Victoria (C.-A.) jugeait nécessaire d'obtenir un nouveau matériel de dragage, le plus sûr moyen d'atteindre ce résultat serait d'écrire une lettre au ministre des Travaux publics, le priant de référer la question à l'ingénieur local en vue d'obtenir de lui un rapport. C'est ce que j'ai fait, et tout politicien ingénu que je fusse, ayant encore une parcelle de doute dans l'esprit, j'écrivis au ministre des Travaux publics, que je remarquais dans les estimations budgétaires un crédit au montant de \$150,000, pour améliorations au port de Victoria. La réponse du ministre, qui laissait clairement voir qu'il se rendait bien compte quelle ville je voulais dire, était conçue en ces termes:

Je reçois votre lettre du 16 du courant relative au besoin d'un nouveau matériel de dra-

gage pour le port de Victoria dans la Colombie-Anglaise; vos représentations vont être l'objet de ma part d'un examen attentif.

Au reçu de cette lettre, tous mes doutes furent dissipés. Dans la ville de Victoria (C.-A.), il existe une association composée des marchands les plus en vue représentant toutes les nuances de l'opinion politique, et qui s'intéressent au développement du port; elle est désignée sous le nom de l'association du port intérieur, et j'informai le secrétaire de cette société qu'il avait été voté un crédit de \$150,000 pour le port de Victoria. Depuis, bien entendu, j'ai expliqué comment l'erreur s'était produite. Maintenant, je tiens à dire quelques mots en vue de faire comprendre qu'il serait équitable de voter un crédit pour le port de Victoria, dans la Colombie-Anglaise. Tout d'abord, je dirai que le secrétaire de cette société s'est jusqu'ici dévoué à l'amélioration de ce port à peu près sans rémunération aucune.

Naguère, à la demande du département des Travaux publics, il a fourni à ce sujet une série complète de plans en vue de la parfaite installation du port; malheureusement ces plans ont été détruits dans l'incendie qui a ravagé l'édifice Ouest.

Cependant, de temps à autre, il a été voté des crédits, crédits très modestes, il est vrai, en vue de l'exécution des travaux de dragage dans la ville de Victoria; mais, l'année dernière,—je ne voudrais pas donner à penser que la date prochaine de l'élection y fût pour quelque chose,—il a été accordé à la ville de Victoria un crédit de \$60 pour la dragage de son port. C'était la première fois dans l'histoire de ce port, je pense pouvoir le dire sans crainte de me tromper, qu'il lui était alloué plus de \$10,000. Cette somme n'a pas toute été dépensée; il reste encore \$30,000 à appliquer, sur les \$60,000 qui avaient été votés. Sans se déclarer en propres termes, on avait donné à croire aux habitants de Victoria, ou du moins ceux-ci avaient conclu que le Gouvernement avait adopté le projet d'aménagement esquissé par celui dont j'ai parlé et à qui la ville de Victoria doit tant de reconnaissance pour la peine qu'il s'est donnée dans son intérêt. On disait que le Gouvernement commençait l'exécution d'un projet en conformité duquel, grâce au vote d'une certaine somme, chaque année, les travaux d'amélioration du port seraient menés à bonne fin. Cependant, je constate que cette année il n'est pas inscrit de crédit spécial pour la ville de Victoria.

L'hon. M. PUGSLEY L'honorable membre est entièrement dans l'erreur à cet égard.

M. BARNARD: Je prie l'honorable ministre de me reprendre, si je me trompe.

L'hon. M. PUGSLEY: L'honorable membre pourra s'assurer, en se reportant au crédit pour dragage, qu'il s'y trouve une somme pour dragage dans la Colom-